

Ouverture d'un bureau du Québec à Tel-Aviv
Le gouvernement du Québec doit annuler sa décision

Montréal, le 6 mars 2024 —La Ligue des droits et libertés (LDL) et 22 organisations de la société civile québécoise demandent au gouvernement du Québec d'annuler l'ouverture d'un bureau à Tel-Aviv et de suspendre ses liens de coopération avec Israël.

Ces organisations considèrent que le gouvernement du Québec doit tenir compte de l'offensive militaire d'envergure que mène Israël depuis le mois d'octobre 2023 et qui viole les droits humains de la population palestinienne de la bande de Gaza. Plus de 30 000 Palestiniens ont été tués, des dizaines de milliers de personnes blessées, en plus de la famine, de conditions sanitaires catastrophiques et de l'absence de soins médicaux.

Malgré la décision de la Cour internationale de justice (CIJ), qui reconnaissait le 26 janvier dernier la plausibilité d'un crime de génocide et ordonnait des mesures conservatoires, le gouvernement israélien poursuit ses bombardements sur la population palestinienne dans la bande de Gaza et empêche l'aide humanitaire d'y entrer.

La LDL et les 22 organisations rappellent au gouvernement du Québec ses obligations en matière de droits humains et de droit international humanitaire puisqu'en vertu de la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*, il incombe aux États de prendre toutes les actions nécessaires pour prévenir un tel crime. La décision du Québec d'ouvrir un bureau à Tel-Aviv va à l'encontre de la responsabilité des États à prévenir le crime de génocide et à œuvrer pour la défense du droit international des droits humains.

Dans les circonstances, il est inconcevable que le Québec choisisse d'intensifier ses liens commerciaux avec Israël et en fasse une « porte d'entrée sur le Moyen-Orient ». D'autant plus que la coopération scientifique et technique se fait principalement avec des instituts de recherche et des entreprises qui sont partie prenante du complexe militaro-industriel israélien. Rappelons que dans sa [Politique internationale du Québec](#), le Québec s'est engagé à intensifier la promotion des droits et libertés de la personne.

Depuis de nombreuses années au Québec des voix s'élèvent pour la défense du droit international et des droits du peuple palestinien, incluant son droit à l'autodétermination. Il est temps que le gouvernement du Québec prête l'oreille, ouvre les yeux et agisse en cohérence avec des principes de justice et de protection des droits humains, en annulant l'ouverture du bureau à Tel-Aviv et en suspendant ses liens de coopération avec Israël.

D'ailleurs, la [Coalition du Québec URGENCE Palestine](#), formée d'organisations de la société civile et la LDL, appelle à une grande manifestation en solidarité avec le peuple palestinien le samedi, 23 mars 2024 à 14 h à Montréal.

Citation

« En ces moments tragiques, nous ne pouvons pas détourner le regard et dire que nous n'en savons rien : tous les jours des images atroces nous parviennent de Gaza occupée, ceux et celles qui nous les envoient risquant leur vie pour que le monde ne puisse ignorer ce qui s'y passe », déclare Diane Lamoureux, porte-parole de la LDL.

Faits saillants

Une [pétition](#) demandant au gouvernement du Québec d'annuler l'ouverture d'un bureau à Tel-Aviv, signée par 11 853 Québécois-e-s, a été déposée à l'Assemblée nationale le 15 février dernier.

Le 5 mars 2024, la LDL et 22 organisations ont fait parvenir [une lettre](#) au premier ministre du Québec, François Legault, et à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Martine Biron, demandant au gouvernement d'annuler l'ouverture d'un bureau à Tel-Aviv. Dans cette lettre, les organisations demandent également une rencontre pour discuter des liens que le Québec entretient avec l'État d'Israël.

Liste des organisations signataires

1. Association des travailleurs grecs du Québec
2. Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
3. Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) — prochainement Co-Savoir
4. Centre justice et foi
5. Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
6. Collectif de Québec pour la paix
7. Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie (CTTAE)
8. Conseil central du Montréal-métropolitain (CCMM-CSN)
9. Conseil régional FTQ Montréal-métropolitain
10. Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF)
11. Développement et Paix — Caritas Canada
12. Fédération de l'enseignement collégial (FEC-CSQ)
13. Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)
14. L'R des centres de femmes du Québec
15. Montréal pour un monde sans guerre/Montreal for a World BEYOND War
16. Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ)
17. Palestiniens et Juifs unis (PAJU)
18. Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)
19. Syndicat des Enseignantes et des Enseignants du Cégep Montmorency (SEECM)
20. Table ronde des organismes volontaires en éducation populaire de l'Outaouais (TROVEPO)
21. Voix Juives Indépendantes — Montréal
22. Voix Juives Indépendantes - Ville de Québec

-30 —

À propos de la Ligue des droits et libertés

Depuis 1963, la Ligue des droits et libertés (LDL) a influencé plusieurs politiques gouvernementales et projets de loi en plus de contribuer à la création d'institutions vouées à la défense et la promotion des droits humains. Elle intervient régulièrement dans l'espace public pour porter des revendications et dénoncer des violations de droits auprès des instances gouvernementales sur la scène locale, nationale ou internationale. Son travail d'analyse, de sensibilisation et de promotion est primordial pour que les droits humains deviennent la voie à suivre vers une société juste et inclusive, pour tous et toutes. Comme organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, la LDL vise à défendre et à promouvoir l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits reconnus dans la Charte internationale des droits de l'homme.

Pour informations et entrevues :

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés
Cellulaire : 514-715-7727